RÉSOLUTION OIV-ECO 726-2024

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS DE L'OIV OBSOLÈTES, EXPIRÉES ET REDONDANTES (PHASE 2)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

RAPPELANT la résolution AG 3/2004 par laquelle l'Organisation internationale de la vigne et du vin a accepté le transfert de la totalité du patrimoine scientifique et technique de l'Office international de la vigne et du vin,

NOTANT que les résolutions de portée générale, scientifiques, techniques, économiques et juridiques adoptées par l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, et avant elle, par l'Assemblée générale de l'Office international de la vigne et du vin, constituent le corpus des décisions et des recommandations de l'Organisation,

NOTANT que l'OIV a adopté un total de 1432 résolutions entre 1928 et 2023,

CONSIDÉRANT l'Axe VI A du Plan stratégique 2020-2024 « Favoriser la coopération internationale », en particulier le point 3. qui prévoit de « (...) *poursuivre l'interaction avec d'autres organisations internationales et favoriser la prise en compte des résolutions de l'OIV* »,

NOTANT que pour faciliter l'application des décisions de l'OIV par ses États membres, il est nécessaire d'évaluer la pertinence des résolutions en fonction de leur portée, leur mise en œuvre et leur actualité,

CONSIDÉRANT l'annexe 8 du Règlement intérieur de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, qui décrit la procédure d'évaluation des résolutions,

CONSIDÉRANT les travaux du Comité consultatif sur la codification, mis en place par décision du CST d'avril 2021 et chargé d'inventorier les résolutions de l'OIV afin d'analyser leur pertinence et leur applicabilité,

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif sur la codification s'est basé sur les critères d'abrogation suivants :

a. OBSOLÈTE

Une résolution peut être considérée comme obsolète lorsque :

i. l'objet de la résolution s'appuie sur des hypothèses scientifiques qui ont été réfutées par des travaux scientifiques/concepts universellement acceptés plus récents ;

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

ou

ii. l'objet de la résolution n'est plus conforme aux objectifs et orientations de l'OIV.

b. EXPIRÉE

Une résolution peut être considérée comme expirée lorsque :

i. elle indique un évènement particulier (avec ou sans calendrier précis) ;

ou

ii. le thème de la résolution n'existe plus ou n'est plus valide.

c. REDONDANTE

Une résolution peut être considérée comme redondante lorsque :

i. une résolution ultérieure vient répéter, rappeler ou ajouter de nouveaux éléments à son contenu.

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le Comité de pilotage de la codification à l'examen du Groupe d'experts « Droit et information du consommateur » (DROCON) de la Commission III, consistant à proposer une abrogation de certaines résolutions identifiées comme obsolètes, expirées et/ou redondantes et ne pouvant plus être appliquées actuellement,
CONSIDÉRANT la résolution OIV-ECO 715-2023 qui abroge 376 résolutions sur la base des mêmes critères,
SUR PROPOSITION du Groupe d'experts « Droit et information du consommateur » (DROCON),
DÉCIDE d'abroger les 184 résolutions présentées en annexe 1 dans l'objectif d'améliorer la cohérence du corpus des résolutions de l'OIV ainsi que de faciliter leur application par les États membres.

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

ANNEXE 1 : LISTE DES RÉSOLUTIONS DE OIV DONT L'ABROGATION EST PROPOSÉE (PHASE 2)

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
1.	AG 2/2005	Structures scientifiques de l'OIV	Expirée
2.	AG 1/2004	Maintien des structures scientifiques de l'Office	Expirée
3.	AG 3/2004	Transfert de l'actif et du passif de l'Office à l'Organisation et nomination d'un administrateur temporaire	Expirée
4.	AG 5/2004	Résolution relative aux lignes directives pour la préparation d'un plan stratégique et son calendrier d'application	Expirée
5.	AG 6/2004	Modalités d'admission des « observateurs » autres que les anciens États membres de l'Office	Expirée
6.	AGE 1/2004	Résolution COMEX 01-2022 rendue sans effet	Expirée
7.	AGE 2/2004	Maintien des observateurs de l'Office jusqu'à l'Assemblée générale de 2005	Expirée
8.	VITI 1/2003	Coordination sur les thèmes prioritaires en viticulture	Obsolète
9.	COMEX 1/2002	Extinction de l'Arrangement du 29 novembre 1924 portant création d'un Office international du vin	Expirée
10.	COMEX 2/2002	Participation aux activités de l'« Organisation internationale de la vigne et du vin » des États parties à l'Arrangement du 29 novembre 1924 n'ayant pas déposé d'instrument d'acceptation, de ratification ou d'adhésion à la date d'entrée en vigueur de l'Accord du 3 avril 2001	Expirée
11.	ECO 5/99	L'OIV et l'Internet	Expirée
12.	ECO 1/97	Vin et jeunes adultes	Expirée
13.	OENO 1/97	Typicité et diversité des produits de la vigne	Expirée
14.	OENO 3/97	Boissons alcooliques et métabolisme : importance pour le secteur viticole de la recherche sur le métabolisme de l'alcool	Redondante
15.	GEN 1/95	Adhésion à l'OIV pour les concours Internationaux des vins	Obsolète
16.	OENO 2/94	Norme OIV des concours internationaux des vins	Redondante
17.	VITI 1/94	Commerce international de matériel végétal de multiplication de la vigne	Redondante
18.	VITI 4/94	Lutte contre l'esca	Obsolète
19.	GEN 1/91	Directeur général de l'OIV	Obsolète
20.	VITI 1/88	Utilisation de la culture *in vitro* dans la multiplication et dans l'amélioration de la vigne	Obsolète
21.	ECO 2/88	Prix et modalités de la rémunération des raisins de cuve dans le monde et leur relation avec la valorisation qualitative des produits	Obsolète

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
22.	VITI 3/87	Création du Groupe d'experts « Sélection de la vigne »	Expirée
23.	AG 1/84-VIT	Culture de la vigne *in vitro*	Redondante
24.	AG 7/84-ECO	Appellation d'origine : conditions de production	Redondante/expirée
25.	AG 7/83-ECO	Demande aux États de prévoir des mesures abaissant les obstacles aux échanges commerciaux	Redondante
26.	AG 2/82-VIT	Recommandations relatives à la collecte et la conservation de gènes	Redondante
27.	AG 3/82-OEN	Harmonisation et contrôle des problèmes microbiologiques des vins	Redondante/expirée
28.	AG 5/79-OEN	Poursuite d'études relatives à l'extraction des produits de la vigne	Expirée
29.	AG 1/78-VIT	Prévision d'études relatives à l'usage des herbicides et méthodes de désherbage dans différents pays viticoles	Obsolète
30.	AG 4/78-VIT	Participation de jeunes spécialistes de la viticulture aux prochaines sessions	Expirée
31.	AG 6/78-OEN	Mise en place de méthodes simples, globales et de critères analytiques de jugement du raisin afin de disposer de critères objectifs	Obsolète
32.	AG 7/78-OEN	Réaffirmation du principe de limitation des substances utilisées, au strict nécessaire, à faibles doses	Expirée
33.	AG 9/78-OEN	Recherche sur la présence de protéines génératrices de troubles	Obsolète/expirée
34.	AG 11/78-ECO	Réduction des taux d'accise et autres taxes	Obsolète
35.	C 10/77-ECO	Poursuite de travaux et de mesures contre l'intéressement des producteurs de raisins	Obsolète
36.	AG 3/75-VIT	Harmonisation et internationalisation d'un cadastre viticole	Expirée
37.	AG 4/75-VIT	Essai international d'écologie viticole dans tous les pays membres de l'OIV	Expirée
38.	AG 9/75-OEN	Poursuite d'études relatives aux précipitations cristallines dans les vins	Expirée
39.	AG 10/75-OEN	Création d'un groupe d'experts de technologie pour l'étude des problèmes posés par la technologie des produits de la vigne	Expirée
40.	AG 12/75-ECO	Normalisation ISO par les États membres	Expirée
41.	C 9/74-OEN	Lutte contre la falsification et utilisation chimique pour protéger le caractère naturel du vin	Obsolète/redondante
42.	C 18/74-ECO	Demande de conjonction dans la recherche de qualité et d'un casier viticole	Expirée

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
43.	AG 4/73-VIT	Organisation d'une enquête en vue de la connaissance des superficies recouvertes par couverture plastique	Expirée
44.	AG 6/73-VIT	Allègement et simplification des procédures de contrôle	Expirée
45.	AG 9/73-OEN	Continuité des méthodes traditionnelles aux produits présentant une originalité caractérielle	Expirée
46.	AG 17/73-OEN	Adoption par les États membres des bulletins d'analyse de l'OIV	Redondante
47.	AG 20/73-ECO	Mise en place d'une enquête relative au calcul des coefficients d'élasticité de la consommation du vin	Expirée
48.	AG 3/72-OEN	Recommandation sur la diffusion des moyens actuels d'utilisation et de valorisation des produits secondaires provenant de l'élaboration des vins	Obsolète/redondante
49.	AG 7/72-OEN	Lancement d'une enquête internationale sur l'emploi de l'acide mésotartrique	Expirée
50.	AG 13/72-VIT	Recommandation relative à l'utilisation d'un cadastre viticole dans les pays viticoles	Redondante
51.	C 10/71-OEN	Poursuite de travaux relatifs à la conception des installations de vinification	Obsolète/expirée
52.	AG 2/70-VIT	Propagande de consommation des produits de la vigne	Obsolète/expirée
53.	AG 13/70-OEN	Mesures pour la réduction de l'utilisation d'anhydride sulfureux	Obsolète/redondante
54.	AG 17/70-ECO	Recommandation relative à la mise en expérimentation des techniques d'échantillonnage	Obsolète
55.	AG 1/69-ECO	Poursuite d'actions pour l'amélioration de la qualité, la détection de la fraude et la réduction des coûts de production des vins	Obsolète
56.	AG 3/69-VIT	Mise au point des critères pour les vignes à fruit et porte-greffes par le groupe d'experts	Expirée
57.	AG 8/69-OEN	Continuité des travaux relatifs aux effets de la fermentation malolactique sur les vins	Obsolète/expirée
58.	AG 9/69-OEN	Poursuite d'études des procédés de chauffage de la vendange	Obsolète
59.	AG 10/69-OEN	Poursuite d'études sur les polyphénols et les enzymes pour la mise au point de techniques de vinification rationnelles	Obsolète/redondante
60.	AG 11/69-OEN	Poursuite de recherches sur les effets des levures ionisantes	Obsolète
61.	AG 13/69-OEN	Demande d'un bulletin d'analyse dans les règlementations des États membres	Redondante
62.	AG 14/69-ECO	Adoption d'un règlement international de procédure d'arbitrage	Obsolète

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
63.	AG 1/68-ECO	Collaboration avec la FAO et la CNUCED pour les problèmes de la viticulture	Expirée
64.	C 4/68-OEN	Méthodes de macération carbonique, de vinification continue et de chauffage de la vendange	Obsolète/expirée
65.	C 6/68-OEN	Poursuite d'études relatives aux effets de diverses levures sur les caractères organoleptiques du vin	Obsolète/expirée
66.	AG 9/67-OEN	Évolution des constituants azotés du vin	Obsolète/expirée
67.	AG 10/67-OEN	Effets de l'oxydation des vins	Obsolète/expirée
68.	AG 6/66-OEN	Action des traitements sur les constituants azotés du vin	Obsolète/expirée
69.	AG 7/66-VIT	Chauffage préalable de la vendange et facteurs de qualité des vins	Obsolète
70.	AG 8/66-OEN	Effets de l'oxydation des vins	Obsolète/expirée
71.	AG 13/66-ECO	Statistiques vitivinicoles	Expirée
72.	AG 3/65-VIT	Centre international permanent de formation et de perfectionnement des spécialistes en viticulture	Obsolète
73.	C 3/65-OEN	L'œnologie dans la production viticole	Obsolète
74.	C 7/65-VIT	Bases techniques et de défense sanitaire pour la production des bois et plants de vigne	Redondante
75.	C 9/65-OEN	Conservation et maturation des vins	Obsolète/expirée
76.	C 10/65-OEN	Caractères des vins	Obsolète/expirée
77.	C 13/65-OEN	Nouveaux procédés de vinification	Obsolète/expirée
78.	C 15/65-ECO	Appareils d'œnologie	Obsolète
79.	C 16/65-ECO	Répression des fraudes	Obsolète
80.	C 18/65-VIT	Coordination des problèmes de la viticulture	Obsolète
81.	AG 1/64-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
82.	AG 5/64-VIT	Emploi des herbicides et effets de l'inculture dans les vignobles	Obsolète
83.	AG 1/63-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
84.	AG 17/63-ECO	Formation des prix des produits et sous-produits de la vigne	Obsolète/redondante
85.	AG 19/63-ECO	Coordination internationale des services de la répression des fraudes	Obsolète
86.	AG 1/62-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
87.	AG 4/62-OEN	Pression des vins mousseux	Obsolète/redondante
88.	C 7/62-OEN	Substituant de l'anhydride sulfureux, l'acide sorbique et autres produits œnologiques	Obsolète
89.	C 8/62-OEN	Poursuite des recherches en matière de biochimie du vin et de fermentation alcoolique	Obsolète/expirée
90.	AG 1/61-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
91.	AG 2/61-VIT	Organisation des essais de variétés nouvelles	Obsolète
92.	AG 4/61-OEN	Anions et cations en rapport avec les facteurs écologiques	Obsolète/redondante
93.	AG 2/60-VIT	Registre ampélographique	Obsolète
94.	AG 1/59-ECO	Situation de la viticulture	Redondante
95.	AG 4/59-OEN	Unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins	Obsolète/expirée
96.	AG 2/58-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
97.	AG 4/58-VIT	Sur la discipline de la culture des producteurs directs dans les différents pays au regard du vin, du jus de raisin et du raisin de table	Obsolète
98.	AG 6/58-ECO	Sur l'organisation des services de prévention et de répression des fraudes dans les différents pays pour les produits de la vigne	Obsolète
99.	AG 8/58-ECO	Sur la propagande pour les produits de la vigne	Obsolète
100.	AG 11/58-VIT	Relative au registre ampélographique international	Redondante
101.	AG 1/57-STR	Modification dans l'organisation des travaux de l'OIV	Obsolète
102.	AG 2/57-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
103.	AG 7/57-ECO	Unification des méthodes d'établissement des statistiques vitivinicoles (en coopération avec la FAO)	Expirée

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
104.	V 4/57-STR	Documentation vitivinicole internationale	Redondante
105.	AG 2/56-ECO	Fiscalité frappant les vins	Obsolète
106.	AG 4/56-OEN	Unification des pratiques, traitements et corrections dont l'usage doit être considéré comme licite ou illicite dans les vins	Obsolète/expirée
107.	AG 8/56-VIT	Registre ampélographique	Redondante
108.	AG 9/56-STR	Nouvelle édition du *Lexique vitivinicole international* (français, italien, espagnol, allemand, anglais et portugais)	Expirée
109.	AGE 2/56-ECO	Unification des méthodes d'établissement des statistiques vitivinicoles (en coopération avec la FAO)	Redondante/expirée
110.	AGE 3/56-STR	Nouvelle édition du *Lexique vitivinicole international*	Expirée
111.	AGE 4/56-VIT	Registre ampélographique international	Redondante
112.	C 1/56-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
113.	C 4/56-OEN	Valeur alimentaire et hygiénique du vin	Obsolète
114.	AG 2/55-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
115.	AG 7/55-ECO	Formation des prix des vins de consommation courante	Obsolète
116.	AG 9/55-ECO	Coopératives vitivinicoles (caves coopératives)	Redondante
117.	AG 1/54-ECO	Situation de la viticulture	Redondante
118.	AG 3/54-STR	Nouvelle édition du *Lexique vitivinicole international*	Expirée
119.	AG 10/54-ECO	Coopération vitivinicole (caves coopératives)	Redondante
120.	AG 11/54-ECO	La consommation mondiale de vin	Obsolète/redondante
121.	AG 15/54-VIT	Fumure de la vigne	Obsolète
122.	AG 16/54-ECO	Établissement des prix des vins de consommation courante en vue de la répression des abus	Redondante
123.	AG 1/53-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
124.	AG 5/53-ECO	Détermination du prix de revient à la production du raisin et du vin	Redondante
125.	C 5/53-OEN	Valeur alimentaire et hygiénique du vin – Étude biologique des effets du vin dans l'alimentation	Redondante
126.	C 6/53-OEN	Problèmes généraux, scientifiques et techniques d'œnologie en viticulture (6 vœux)	Obsolète
127.	C 7/53-ECO	Coopération vitivinicole (caves coopératives)	Redondante
128.	C 9/53-ECO	Contrôle des exportations de vins	Redondante
129.	C 10/53-ECO	Technologie, conditionnement, commercialisation, modes de conservation et de transport du raisin de table	Obsolète
130.	C 11/53-ECO	Propagande et publicité en faveur du vin, du raisin et du jus de raisin et études des marchés	Obsolète/expirée
131.	AG 1/51-ECO	Situation de la viticulture dans le monde	Redondante
132.	AG 2/51-STR	Coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Expirée
133.	AG 3/51-ECO	Détermination des prix de revient du raisin et du vin	Redondante
134.	AG 4/51-ECO	Coopération vitivinicole	Obsolète/expirée
135.	AG 7/51-OEN	Coopération scientifique et technique entre stations et laboratoire d'œnologie	Redondante
136.	AG 8/51-VIT	Registre ampélographique international	Redondante
137.	AG 9/51-STR	Édition d'un atlas mondial de la vigne et du vin	Redondante
138.	C 6/50-ECO	Moyens pour développer la consommation du vin et l'écoulement des autres produits vitivinicoles	Obsolète
139.	AG 3/49-VIT	Établissement et édition d'un atlas mondial de la vigne et du vin	Redondante
140.	AG 4/49-VIT	Établissement d'un registre ampélographique international	Obsolète
141.	AG 6/49-ECO	Propagande en faveur du vin	Expirée
142.	AG 1/48-ECO	Établissement d'un inventaire, accompagné d'un catalogue des vins à appellation d'origine et examen des possibilités de réunion d'une conférence internationale spéciale prévue par la charte internationale du commerce	Expirée

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
143.	AG 2/48-VIT	Unification des méthodes d'établissement des cartes vitivinicoles	Redondante
144.	AG 4/48-STR	Questions traitées au cours de divers congrès internationaux et faisant double emploi avec celles traitées par l'OIV et les congrès internationaux organisés par ce dernier	Redondante
145.	AG 2/47-VIT	Contrôle des pépinières et mesures règlementaires prises par les divers gouvernements pour la sauvegarde de la qualité des plants	Redondante
146.	AG 1/46-ECO	Situation de la viticulture	Redondante
147.	AG 4/46-ECO	Politique de la qualité du vin, de son authenticité jusqu'à sa vente au consommateur et de la protection des appellations d'origine – Utilisation de marques ou labels nationaux ou régionaux dans le commerce d'exportation	Obsolète
148.	AG 6/46-ECO	Développement de la consommation du raisin, du jus de raisin et des sous-produits de la vigne	Expirée
149.	C 1/38-VIT	Établissement d'une méthode générale d'étude des questions ampélographiques	Expirée
150.	C 2/38-VIT	La localisation et la limitation des plantations	Obsolète
151.	C 3/38-VIT	Cultures associées et remplaçant la vigne	Obsolète
152.	C 7/38-ECO	L'organisation économique de la viticulture : caves coopératives	Obsolète
153.	C 8/38-VIT	Raisins de table	Redondante
154.	C 9/38-ECO	Commerce du vin et surveillance de l'état des vins exportés	Obsolète/expirée
155.	C 10/38-ECO	Propagande du vin	Obsolète/expirée
156.	AG 3/35-ECO	Fixation d'un degré d'alcool minimum et rendement à l'hectare	Obsolète
157.	AG 4/35-OEN	Mesures pour une authenticité des vins	Obsolète
158.	C 1/35-VIT	Examen critique, technique et pratique des variétés de raisins pour la vinification et pour la table	Redondante
159.	C 6/35-OEN	En ce qui concerne les sous-produits	Obsolète/expirée
160.	C 8/35-ECO	Reprise du commerce interne et international du vin	Expirée
161.	C 9/35-ECO	Association internationale des organisations nationales économiques des viticulteurs	Obsolète/expirée

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
162.	C 10/35-ECO	Propagande en faveur du vin et du raisin	Expirée
163.	AG 1/34-ECO	Propagande médicale sur le vin et le raisin	Obsolète/expirée
164.	AG 2/34-ECO	Brochures sur l'état actuel des recherches scientifiques et des conclusions médicales sur la valeur physiologique et thérapeutique du vin et du raisin	Obsolète
165.	AG 6/34-ECO	Recommandation face à la nouvelle législation brésilienne contraire aux principes de l'OIV	Obsolète/expirée
166.	AG 1/33-ECO	Organisation de syndicats et de coopératives de producteurs	Expirée
167.	C 1/32-ECO	Réduction du coût de production du raisin et du vin	Redondante
168.	C 3/32-VIT	Utilisation des sous-produits de la vigne	Obsolète/redondante
169.	C 4/32-ECO	Répartition des marchés consommateurs et coordination du commerce international du vin	Obsolète/expirée
170.	C 5/32-VIT	Influence de l'adaptation et de l'affinité sur la tenue, la fructification et la prospérité des vignobles	Redondante
171.	C 9/32-VIT	Emploi des produits arsenicaux pour la protection du raisin de table contre les insectes nuisibles	Redondante
172.	AG 1/30-STR	Prix de l'OIV	Obsolète
173.	AG 2/29-ECO	Prospérité agricole sur le marché de la consommation de bouche	Redondante
174.	AG 4/29-ECO	Propagande du vin et diminution des charges fiscales	Expirée
175.	C 1/29-OEN	Illicéité de l'addition d'eau, d'alcool ou de sucre	Redondante
176.	C 2/29-ECO	Syndicalisme et coopération vitivinicole	Expirée
177.	C 4/29-ECO	Coopération internationale vitivinicole	Obsolète
178.	C 5/29-ECO	Respect des caractéristiques des vins naturels	Expirée
179.	C 8/29-ECO	Mesures contre la surproduction mondiale	Obsolète
180.	AG 1/28-OEN	Fin des manœuvres préjudiciables aux vins	Obsolète/expirée
181.	AG 2/28-OEN	Emploi du mot « vin » dans la pharmacopée	Obsolète

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024

N°	Résolution Référence	Titre de la résolution	Motif
182.	AG 5/28-ECO	Tableau des frais grevés aux vins de la production à la vente	Obsolète
183.	C 2/28-OEN	Définition de l'appellation vin	Expirée
184.	C 5/28-OEN	Diplôme de chimiste œnologue	Obsolète

Exemplaire certifié conforme Dijon, 18 octobre 2024
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
John BARKER

© OIV 2024